

## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 63

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents : 4

Nombre de pouvoir : 9

Nombre de votants : 43

L'an deux mille dix-huit, le treize juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont réunis, au Carré des Docks, au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2018 par M. Luc LEMONNIER, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

#### ETAIENT PRESENTS :

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Valérie EGLOFF, Sébastien TASSERIE, Jean-Baptiste GASTINNE, Gilbert FOURNIER, Laurent GILLE, Dominique GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Luc LEMONNIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, François AUBEY, Benoît CHARBONNEAU, Frédéric LEGOUVERNEUR, Léa VERSAVEL, Bertrand GIRARDIN, Florence DURANDE, Joël COLSON, Nicole PREVOST-GODON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Raynald MAHEUT, Michelle LAIR, Denise PAILLETTE.

#### ETAIENT EXCUSES :

**Conseillers titulaires :** Bastien CORITON, Ghislaine PRUNIER, Pascal LECOURT, Jean-Louis NAVARRE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Daniel FIDELIN, Christian GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Edouard PHILIPPE, Jean-Louis MAURICE, Daniel SOUDANT, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Sylvain VASSE, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Isabelle STIEVENARD, Jean-Pierre DENIS, Monique MOUILLIERE.

**Conseillers suppléants :** Claudine SAVALLE, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Marie-Laure DRONE, Virginie LAMBERT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Alix VAILLANT, Hubert MASTROTOTARO, Jean-Paul DURAND, Martine HOUSSAYE.

#### ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Michel MARESCOT a donné pouvoir à Monsieur Florent SAINT MARTIN  
Monsieur Edouard PHILIPPE a donné pouvoir à Monsieur Luc LEMONNIER  
Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS  
Monsieur Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Madame Florence DURANDE  
Madame Claire GUEROULT a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE a donné pouvoir à Madame Valérie EGLOFF  
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis MAURICE  
Monsieur Dany TARGAT a donné pouvoir à Monsieur François AUBEY  
Monsieur François GILAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR  
Monsieur Pascal LEPRETTRE a donné pouvoir à Madame Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO

## DEL-C-20180713 - 25 – RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DU PÔLE METROPOLITAIN - APPROBATION

### LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

#### Vu :

- l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017,
- l'avis du Bureau métropolitain du 22 juin 2018.

#### Considérant,

- la présentation du rapport d'activité 2017 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.





Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activité 2017 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

DECIDE d'autoriser le Président à diffuser ce rapport d'activité auprès des collectivités membres.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 63

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents : 4

Nombre de pouvoir : 9

Nombre de votants : 43

**L'an deux mille dix-huit, le treize juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont réunis, au Carré des Docks, au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2018 par M. Luc LEMONNIER, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.**

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Valérie EGLOFF, Sébastien TASSERIE, Jean-Baptiste GASTINNE, Gilbert FOURNIER, Laurent GILLE, Dominique GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Luc LEMONNIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, François AUBEY, Benoît CHARBONNEAU, Frédéric LEGOUVERNEUR, Léa VERSAVEL, Bertrand GIRARDIN, Florence DURANDE, Joël COLSON, Nicole PREVOST-GODON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Raynald MAHEUT, Michelle LAIR, Denise PAILLETTE.

#### **ETAIENT EXCUSES :**

**Conseillers titulaires :** Bastien CORITON, Ghislaine PRUNIER, Pascal LECOURT, Jean-Louis NAVARRE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Daniel FIDELIN, Christian GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Edouard PHILIPPE, Jean-Louis MAURICE, Daniel SOUDANT, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Sylvain VASSE, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Isabelle STIEVENARD, Jean-Pierre DENIS, Monique MOUILLIERE.

**Conseillers suppléants :** Claudine SAVALLE, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Marie-Laure DRONE, Virginie LAMBERT, Florence THIBAudeau-RAINOT, Alix VAILLANT, Hubert MASTROTOTARO, Jean-Paul DURAND, Martine HOUSSAYE.

#### **ONT DONNE POUVOIR :**

Monsieur Michel MARESCOT a donné pouvoir à Monsieur Florent SAINT MARTIN  
Monsieur Edouard PHILIPPE a donné pouvoir à Monsieur Luc LEMONNIER  
Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS  
Monsieur Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Madame Florence DURANDE  
Madame Claire GUEROULT a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE a donné pouvoir à Madame Valérie EGLOFF  
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis MAURICE  
Monsieur Dany TARGAT a donné pouvoir à Monsieur François AUBEY  
Monsieur François GILAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR  
Monsieur Pascal LEPRETTRE a donné pouvoir à Madame Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO

### **DEL-C-20180713 - 24 – ACCEPTATION DE LA DEVOLUTION DES BIENS DE L'ACPMES**

#### **LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

**Vu :**

- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017,
- la décision n°AGE-2018-01 de l'Association pour la Création d'un Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine approuvant la dissolution de l'association,
- la décision n°AGE-2018-02 de l'Association pour la Création d'un Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine approuvant la dévolution des biens de l'association au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- l'avis du Bureau métropolitain du 22 juin 2018.



**Considérant,**

- que les actions du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine s'inscrivent pleinement dans la continuité des actions de l'Association pour la Création d'un Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE DE**

- accepter la dévolution au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine des biens et valeurs financières de l'Association pour la Création d'un Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine (ACPMES)

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER





## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 63

Nombre de délégués titulaires présents : 34

Nombre de délégués suppléants présents : 6

Nombre de pouvoir : 10

Nombre de votants : 50

**L'an deux mille dix-huit, le treize juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont réunis, au Carré des Docks, au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2018 par M. Luc LEMONNIER, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.**

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Sébastien TASSERIE, Jean-Baptiste GASTINNE, Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO, Gilbert FOURNIER, Laurent GILLE, Dominique GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Alban BRUNEAU, Luc LEMONNIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, François AUBEY, Benoît CHARBONNEAU, Frédéric LEGOUVERNEUR, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Bertrand GIRARDIN, Florence DURANDE, Joël COLSON, Nicole PREVOST-GODON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Michelle LAIR, Nathalie NAIL, Denise PAILLETTE.

#### **ETAIENT EXCUSES :**

**Conseillers titulaires :** Bastien CORITON, Ghislaine PRUNIER, Pascal LECOURT, Jean-Louis NAVARRE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Daniel FIDELIN, Christian GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Edouard PHILIPPE, Jean-Louis MAURICE, Daniel SOUDANT, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Sylvain VASSE, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Isabelle STIEVENARD, Jean-Pierre DENIS, Monique MOUILLIERE.

**Conseillers suppléants :** Claudine SAVALLE, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Marie-Laure DRONE, Virginie LAMBERT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Alix VAILLANT, Hubert MASTROTOTARO, Jean-Paul DURAND, Martine HOUSSAYE.

#### **ONT DONNE POUVOIR :**

Monsieur Michel MARESCOT a donné pouvoir à Monsieur Florent SAINT MARTIN  
Monsieur Edouard PHILIPPE a donné pouvoir à Monsieur Luc LEMONNIER  
Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS  
Monsieur Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Madame Florence DURANDE  
Madame Claire GUEROULT a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE a donné pouvoir à Madame Valérie EGLOFF  
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis MAURICE  
Monsieur Dany TARGAT a donné pouvoir à Monsieur François AUBEY  
Monsieur François GILAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR  
Monsieur Pascal LEPRETTRE a donné pouvoir à Madame Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO

## **DEL-C-20180713 - 23 – GERONTOPOLE SEINE ESTUAIRE NORMANDIE – CONVENTION D'OBJECTIFS ET VERSEMENT DE SUBVENTION**

### **LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

**Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017,
- les statuts du Gérontopole Seine estuaire Normandie,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20170710-32 approuvant l'adhésion du Pôle métropolitain au Gérontopole Seine estuaire Normandie,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20180130-03 approuvant le budget 2018 du Pôle métropolitain,
- l'avis du Bureau métropolitain du 22 juin 2018.



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### ENTRE

LE POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### ET

LE GERONTOPOLE SEINE ESTUAIRE NORMANDIE

ANNEE 2018

Entre les soussignés,

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, ayant son siège 4 quai Guillaume Le Testu au Havre (76063), représenté par son Président, agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération du conseil métropolitain en date du 10 juillet 2017 ;

Désignée ci-après par "le Pôle métropolitain",

d'une part,

et le GÉrontopole Seine Estuaire Normandie, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, ayant son siège social 4 quai Guillaume Le Testu au Havre (76063), représenté par son Président, agissant en cette qualité et en vertu de la délibération du conseil d'administration du 6 juin 2018,

Désignée ci-après par "le GÉrontopole",

d'autre part,

### **IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :**

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, la CARSAT Normandie, le Groupe hospitalier du Havre, l'Université Le Havre Normandie, le Pôle TES, la Fondation FilSeine et la Communauté urbaine Caen la Mer ont engagé une collaboration sur la question de l'adaptation de la société au vieillissement de la population et plus particulièrement sur la préfiguration d'un gérontopole.

Leur ambition commune est d'aider les territoires à intégrer les conséquences de l'augmentation de la population de plus de 60 ans.

Dans cette perspective, ils ont considéré que la création d'un gérontopole dans une forme juridique associative, constituait l'outil le plus adapté à la réalisation de cet objectif commun.

Lors de l'assemblée générale constitutive du 20 novembre dernier, les membres fondateurs précités ont créé l'association GÉrontopole Seine Estuaire Normandie (S.E.N.) dans l'objectif :

- d'accompagner l'évolution de la société vers un âge avancé, autonome et actif avec l'ensemble des acteurs publics et privés ;
- de développer un réseau d'acteurs du vieillissement et de le coordonner pour trouver des réponses pertinentes et innovantes à la préservation de l'autonomie et à l'amélioration de la qualité de vie des seniors.

En cela, l'action du Gérontopole s'inscrit dans les orientations de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Le Gérontopole considère que la transition démographique en cours constitue un enjeu de société qu'il importe de considérer aux échelles locale et régionale. Le vieillissement de la population transcende les limites géographiques et constitue une préoccupation pour tous les territoires.

Cette évolution démographique implique une réflexion et des actions en matière d'urbanisme, d'adaptation de l'habitat et du logement, de loisirs, de création de ressources nouvelles pour favoriser le maintien à domicile, de développement de services de proximité et de nouvelles technologies, d'enrichissement de la recherche et de la formation.

L'objectif consiste à lancer différents travaux combinant universitaires, collectivités, institutions (de prévoyance, santé...), acteurs du monde économique et seniors dans une logique de prévention primaire et secondaire de la perte d'autonomie.

Le Gérontopole œuvre dans un cadre pluridisciplinaire avec les acteurs publics et privés intéressés par la gérontologie dans les domaines de la santé, l'action sociale, la silver économie, l'habitat, la mobilité, l'aménagement du territoire (urbanisme,..), les nouvelles technologies, etc... Il constitue un espace d'échange et de réseau d'acteurs permettant le partage de bonnes pratiques et la concentration de connaissances.

Ainsi sa vocation consiste à :

- Définir de manière concertée une ligne politique commune sur la prise en compte du vieillissement de la population et du lien social, dans une démarche du « bien vieillir » ;
- Contribuer au développement de la recherche et de l'innovation dans les domaines liés à la gérontologie ;
- Développer la formation et le transfert de compétences vers l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le maintien de l'autonomie et accompagnent la dépendance ;
- Favoriser la mutualisation de bonnes pratiques, le conseil et la promotion d'actions collectives.

Le budget prévisionnel 2018 est arrêté à la somme de 120 000 €, financé en grande partie par les membres fondateurs :

- Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine : 25 000 € ;
- CARSAT Normandie : 40 000 € ;
- Fondation FilSeine : 10 000 €.

La contribution à la co-construction d'une politique territoriale du « bien vieillir » est une préoccupation partagée par l'ensemble des élus métropolitains et représente un intérêt métropolitain au titre des actions de prévention de la santé, du développement économique (silver économie) et de l'équilibre social de l'habitat.

C'est pourquoi le Pôle métropolitain propose d'apporter son soutien financier au fonctionnement du Gérontopole sous la forme d'une subvention d'un montant de 25 000 € pour l'année 2018.

Cette convention répond aux obligations de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatifs aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, qui prévoient l'établissement d'une convention avec les organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 euros.

## **EN CONSEQUENCE DE QUOI, IL A ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :**

### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention d'objectif a pour objet de définir le montant, les conditions de versement, d'utilisation et de contrôle de la subvention du Pôle métropolitain versée au Gérontopole pour soutenir son fonctionnement au cours de l'année 2018.

**Article 9 : Contestation et droit applicable**

Pour l'exécution de la présente convention, le Pôle métropolitain et le Gérontopole font élection de domicile en leurs sièges respectifs.

Tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, qui ne pourrait être résolu à l'amiable entre les parties, sera porté devant le tribunal compétent.

Fait au Havre, le

**Pour le Gérontopole,**

Madame Valérie EGLOFF,  
Sa Présidente

**Pour le Pôle métropolitain,**

Monsieur Luc LEMONNIER,  
Son Président

## **Article 2 : Obligation du Gérontopole**

Le Gérontopole s'engage à valoriser le soutien du Pôle métropolitain en affichant son logo sur tous les documents informatiques et supports promotionnels édités, présentant le Gérontopole.

## **Article 3 : Engagement du Pôle métropolitain**

La participation financière du Pôle métropolitain est fixée à 25 000 € (sans TVA). Ce montant est destiné à couvrir une partie des frais et des charges de toutes natures occasionnés par le fonctionnement du Gérontopole.

Le Pôle métropolitain se libèrera des sommes dues, par mandat administratif sur le compte bancaire ouvert au nom du Gérontopole S.E.N., auprès de l'établissement bancaire indiqué ci-dessous :

nom de l'établissement :	Caisse d'Épargne
code banque :	11425
code guichet :	00900
numéro de compte :	n° 08002635089
clé RIB :	08
n°IBAN :	FR76 1142 5009 0008 0026 3508 908

## **Article 4 : Modalité d'utilisation de la participation financière**

Le Gérontopole s'engage à affecter l'intégralité de la subvention, objet de la présente convention, aux dépenses de fonctionnement 2018 du Gérontopole.

## **Article 5 : Contrôle**

Afin d'exercer son droit de contrôle, le Pôle métropolitain recevra le bilan moral et financier de l'exercice 2018 du Gérontopole.

## **Article 6 : Assurances**

Le Gérontopole exerce ses activités sous sa responsabilité exclusive. Il s'engage à souscrire toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité du Pôle métropolitain ne puisse être recherchée.

## **Article 7 : Résiliation**

Si le Gérontopole se trouve empêché de réaliser son objet défini en préambule, la présente convention sera résiliée de plein droit, sans indemnité, un mois après la notification au Pôle métropolitain par lettre recommandée avec accusé de réception.

La participation du Pôle métropolitain due au Gérontopole à la date d'effet de la résiliation est liquidée en fonction des engagements effectivement réalisés. Le cas échéant, le Gérontopole est tenu au reversement des sommes indument perçues.

## **Article 8 : Date d'application**

La présente convention sera applicable après l'exécution des deux formalités suivantes :

- Dépôt à la sous-préfecture du Havre en vue de l'exercice du contrôle de légalité,
- Notification au Gérontopole par le Pôle métropolitain.



**Considérant :**

- le fonctionnement de l'association du Gérontopole Seine estuaire Normandie,
- le montant de la subvention de 25 000 € que le Pôle métropolitain propose de verser à l'association du Gérontopole Seine estuaire Normandie,
- la nécessité d'établir avec l'association, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention, dès lors que le montant attribué par l'administration dépasse 23 000 €.

*Madame Valérie Egloff et Monsieur Jean-Louis Rousselin ne prennent pas part au vote*

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE DE**

- approuver l'attribution à l'association du Gérontopole Seine estuaire Normandie d'une subvention de 25 000 € permettant de contribuer au financement et au développement de son activité,
- approuver la convention d'objectifs à établir entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et le Gérontopole Seine estuaire Normandie,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits sont inscrits au budget 2018

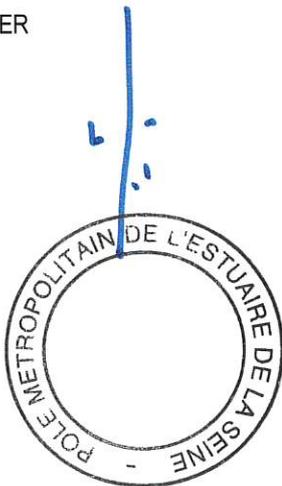
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 63

Nombre de délégués titulaires présents : 34

Nombre de délégués suppléants présents : 6

Nombre de pouvoir : 10

Nombre de votants : 50

L'an deux mille dix-huit, le treize juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont réunis, au Carré des Docks, au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2018 par M. Luc LEMONNIER, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

#### ETAIENT PRESENTS :

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Sébastien TASSERIE, Jean-Baptiste GASTINNE, María-Dolores GAUTHIER-HURTADO, Gilbert FOURNIER, Laurent GILLE, Dominique GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Alban BRUNEAU, Luc LEMONNIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, François AUBEY, Benoît CHARBONNEAU, Frédéric LEGOUVERNEUR, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Bertrand GIRARDIN, Florence DURANDE, Joël COLSON, Nicole PREVOST-GODON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Michelle LAIR, Nathalie NAIL, Denise PAILLETTE.

#### ETAIENT EXCUSES :

**Conseillers titulaires :** Bastien CORITON, Ghislaine PRUNIER, Pascal LECOURT, Jean-Louis NAVARRE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Daniel FIDELIN, Christian GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Edouard PHILIPPE, Jean-Louis MAURICE, Daniel SOUDANT, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Sylvain VASSE, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Isabelle STIEVENARD, Jean-Pierre DENIS, Monique MOUILLIERE.

**Conseillers suppléants :** Claudine SAVALLE, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Marie-Laure DRONE, Virginie LAMBERT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Alix VAILLANT, Hubert MASTROTOTARO, Jean-Paul DURAND, Martine HOUSSAYE.

#### ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Michel MARESCOT a donné pouvoir à Monsieur Florent SAINT MARTIN

Monsieur Edouard PHILIPPE a donné pouvoir à Monsieur Luc LEMONNIER

Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS

Monsieur Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Madame Florence DURANDE

Madame Claire GUEROULT a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE a donné pouvoir à Madame Valérie EGLOFF

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis MAURICE

Monsieur Dany TARGAT a donné pouvoir à Monsieur François AUBEY

Monsieur François GILAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR

Monsieur Pascal LEPRETTRE a donné pouvoir à Madame María-Dolores GAUTHIER-HURTADO

## DEL-C-20180713 - 22 – AGENCE SEINE-MARITIME ATTRACTIVITE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU PÔLE METROPOLITAIN

### LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

#### Vu :

- Les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20170710-29 du 31 mars 2017 déléguant au Bureau métropolitain l'adhésion du Pôle métropolitain aux différents organismes et associations,
- la décision du Bureau métropolitain du 22 juin 2018 approuvant l'adhésion du Pôle métropolitain à Seine-Maritime Attractivité,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20170331-15 du 31 mars 2017 approuvant le plan d'actions pluriannuel du Pôle métropolitain, et notamment les actions liées à l'attractivité et au tourisme du territoire,
- l'avis du Bureau métropolitain du 22 juin 2018.





Après en avoir délibéré,

**DECIDE DE** nommer M. Philippe AUGIER, représentant du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine auprès de Seine-Maritime Attractivité.

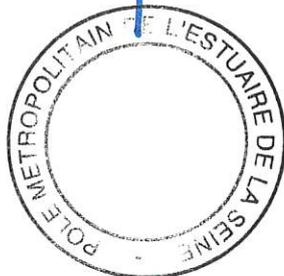
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
A COMPTER DU 29 AOUT 2018

## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 63

Nombre de délégués titulaires présents : 34

Nombre de délégués suppléants présents : 6

Nombre de pouvoir : 10

Nombre de votants : 50

**L'an deux mille dix-huit, le treize juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont réunis, au Carré des Docks, au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2018 par M. Luc LEMONNIER, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.**

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Conseillers titulaires :** *Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Sébastien TASSERIE, Jean-Baptiste GASTINNE, Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO, Gilbert FOURNIER, Laurent GILLE, Dominique GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Alban BRUNEAU, Luc LEMONNIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, François AUBEY, Benoît CHARBONNEAU, Frédéric LEGOUVERNEUR, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Bertrand GIRARDIN, Florence DURANDE, Joël COLSON, Nicole PREVOST-GODON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.*

**Conseillers suppléants :** *Annic DESSAUX, Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Michelle LAIR, Nathalie NAIL, Denise PAILLETTE.*

#### **ETAIENT EXCUSES :**

**Conseillers titulaires :** *Bastien CORITON, Ghislaine PRUNIER, Pascal LECOURT, Jean-Louis NAVARRE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Daniel FIDELIN, Christian GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Edouard PHILIPPE, Jean-Louis MAURICE, Daniel SOUDANT, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Sylvain VASSE, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Isabelle STIEVENARD, Jean-Pierre DENIS, Monique MOUILLIERE.*

**Conseillers suppléants :** *Claudine SAVALLE, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Marie-Laure DRONE, Virginie LAMBERT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Alix VAILLANT, Hubert MASTROTOTARO, Jean-Paul DURAND, Martine HOUSSAYE.*

#### **ONT DONNE POUVOIR :**

*Monsieur Michel MARESCOT a donné pouvoir à Monsieur Florent SAINT MARTIN  
Monsieur Edouard PHILIPPE a donné pouvoir à Monsieur Luc LEMONNIER  
Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS  
Monsieur Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Madame Florence DURANDE  
Madame Claire GUEROULT a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE a donné pouvoir à Madame Valérie EGLOFF  
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis MAURICE  
Monsieur Dany TARGAT a donné pouvoir à Monsieur François AUBEY  
Monsieur François GILAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR  
Monsieur Pascal LEPRETTRE a donné pouvoir à Madame Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO*

### **DEL-C-20180713 - 21 – ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU METROPOLITAIN**

#### **LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

##### **Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- les délibérations n°20170331-6 du Conseil métropolitain fixant le nombre des autres membres du Bureau et n°20170710-26 confirmant ce nombre.

##### **Considérant :**

- la démission de Monsieur Bernard AUBRIL de sa fonction de 14<sup>ème</sup> membre du Bureau métropolitain,
- qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau





**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE DE** procéder, au scrutin secret, à l'élection du 14<sup>ème</sup> membre du Bureau.

Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR se porte candidat pour exercer cette fonction.

### **Election du 14<sup>ème</sup> membre du Bureau**

Après avoir procédé, à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

#### **1<sup>er</sup> tour**

Nombre de bulletins : 50

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 50

Majorité absolue : 26

Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR a obtenu 50 voix

Monsieur Frédéric Legouverneur, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 14<sup>ème</sup> membre du Bureau métropolitain.

#### DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 63

Nombre de délégués titulaires présents : 34

Nombre de délégués suppléants présents : 6

Nombre de pouvoir : 10

Nombre de votants : 50

L'an deux mille dix-huit, le treize juillet, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont réunis, au Carré des Docks, au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2018 par M. Luc LEMONNIER, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

**ETAIENT PRESENTS :**

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Patrick CIBOIS, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Jean-Claude WEISS, Gilbert MABILLE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Laurent VASSET, Agnès CANAYER, Gilbert CONAN, Valérie EGLOFF, Sébastien TASSERIE, Jean-Baptiste GASTINNE, Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO, Gilbert FOURNIER, Laurent GILLE, Dominique GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Alban BRUNEAU, Luc LEMONNIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, François AUBEY, Benoît CHARBONNEAU, Frédéric LEGOUVERNEUR, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Bertrand GIRARDIN, Florence DURANDE, Joël COLSON, Nicole PREVOST-GODON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Raynald MAHEUT, Laurence BESANCENOT, Michelle LAIR, Nathalie NAIL, Denise PAILLETTE.

**ETAIENT EXCUSES :**

**Conseillers titulaires :** Bastien CORITON, Ghislaine PRUNIER, Pascal LECOURT, Jean-Louis NAVARRE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Daniel FIDELIN, Christian GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Edouard PHILIPPE, Jean-Louis MAURICE, Daniel SOUDANT, François GILAS, Dany TARGAT, Claire GUEROULT, Sylvain VASSE, Philippe AUGIER, Christian CARDON, Michel MARESCOT, Raphaël LESUEUR, Isabelle STIEVENARD, Jean-Pierre DENIS, Monique MOUILLIERE.

**Conseillers suppléants :** Claudine SAVALLE, André GELEBART, Michel LOISEL, Régis DEBONS, Françoise DEGENETAIS, Marie-Laure DRONE, Virginie LAMBERT, Florence THIBAudeau-RAINOT, Alix VAILLANT, Hubert MASTROTOTARO, Jean-Paul DURAND, Martine HOUSSAYE.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Monsieur Michel MARESCOT a donné pouvoir à Monsieur Florent SAINT MARTIN  
Monsieur Edouard PHILIPPE a donné pouvoir à Monsieur Luc LEMONNIER  
Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS  
Monsieur Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Madame Florence DURANDE  
Madame Claire GUEROULT a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE a donné pouvoir à Madame Valérie EGLOFF  
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis MAURICE  
Monsieur Dany TARGAT a donné pouvoir à Monsieur François AUBEY  
Monsieur François GILAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR  
Monsieur Pascal LEPRETTRE a donné pouvoir à Madame Maria-Dolores GAUTHIER-HURTADO

**DEL-C-20180713 - 20 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET D'UN SCRUTATEUR**

**LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE DE**

- Désigner Monsieur Sébastien TASSERIE comme secrétaire de séance
- Désigner Madame Virginie CAROLO comme scrutateur

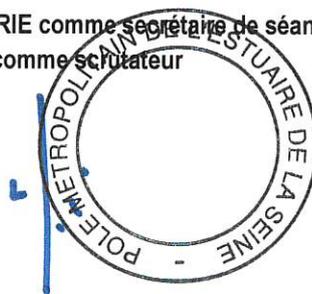
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Luc LEMONNIER



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
A COMPTER DU

29 AOUT 2018

